



Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilité

Service Gestion du Trafic

Unité Temps Différé

sgt.transports-exceptionnels@alsace.eu

Destinataires :

Transporteurs

DDT

Site : Inforoute Alsace

INFOROUTE - TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

Vous trouverez ci-dessous une liste de chantiers impactant la circulation des convois exceptionnels sur le réseau routier de la CeA. Tous les chantiers ne sont pas énoncés.

Cette liste ne dispense pas le transporteur d'effectuer la reconnaissance de l'itinéraire comme le stipule le cadre réglementaire.

Concernant les chantiers cités, l'arrêté de circulation figurera sur le site inforoute de la collectivité après signature.

I) Prescriptions relatives aux modalités de circulation sur le territoire de la CeA

Sur notre site <https://inforoute.alsace.eu> (onglet TE), vous trouverez les modalités de circulation TE sur le réseau routier de la CeA :

Territoire du Bas-Rhin	Territoire du Haut-Rhin
Note et carte applicables au 01/01/2021 Prescriptions de circulation sur la D83	Carte réseau 72, 94 et 120 tonnes Restrictions de hauteur

II) Travaux sur le réseaux de la CeA

Sur notre site <https://inforoute.alsace.eu>, vous trouverez l'inforoute TE précisant l'ensemble des chantiers en cours ou à venir sur les routes départementales des itinéraires TE de cat2 et 3.

D'autres chantiers sont également affichés via des icônes.

Ces informations ne dispensent pas le transporteur de faire la reconnaissance de l'itinéraire.

III) Prescriptions générales de circulation

a) Franchissement des ouvrages d'art :

Afin de ne pas générer des effets dynamiques non souhaités, le convoi évitera toute manœuvre intempestive sur l'ensemble des ouvrages.

b) Reconnaissance de l'itinéraire :

Avant toute circulation de convoi, il est de la responsabilité du transporteur de s'assurer du passage du convoi en tous points du trajet : hauteur, largeur et rayon de giration.

c) Ouverture et fermeture des glissières sur sur le réseau 2x2 voies :

Le transporteur prendra contact avec les entreprises spécialisées, les sociétés CM2E, SAERT ou SIGNATURE, pour les ouvertures – fermetures de glissières, la mise en œuvre de la signalisation pour ces travaux et pour toutes interventions de dépose ou de mise en place de la signalisation nécessaire dans le cadre de la circulation du convoi. Les frais occasionnés pour la mise en œuvre de ces mesures sont intégralement à la charge du pétitionnaire.

L'entreprise SAERT, CM2E ou SIGNATURE, avant toute intervention sur le domaine public départemental :

- Prendra contact avec le(s) CRA de la CeA concerné(s) pour une demande d'intervention au minimum 10 jours avant le passage du convoi
- Informera le(s) CRA de la CeA concerné(s) du mode d'exploitation et d'intervention des ouvertures et fermetures des glissières ou dépose de signalisations verticales, avec validation.
- Les gestionnaires concernés feront l'objet d'une information du jour d'intervention (avec l'horaire estimé) pour toutes interventions, notamment pour l'ouverture et la fermeture des glissières de sécurités, dépose et repose de signalisation.

d) Accompagnement par les forces de l'ordre :

Pour toute circulation d'un convoi nécessitant un contre-sens sur les RD83, RD483 ou des bretelles des échangeurs sur le territoire de la CeA (Bas-Rhin et Haut-Rhin), la présence des forces de l'ordre est obligatoire aux points singuliers. L'accompagnement des forces de l'ordre, y compris une circulation exclusivement de nuit, est obligatoire sur le réseau autoroutier de gestion CeA dès que le gabarit dépasse 3,20 mètres de large ou 30 mètres de long (sauf prescriptions contraires mentionnées ci-dessous).

e) Signalisation :

Dans le cadre de la circulation d'un convoi nécessitant la dépose et repose de signalisation, celui-ci sera accompagné d'une équipe technique. Toute dépose de signalisation doit impérativement être reposée à l'identique après le passage du convoi.

f) Information – circulation sur le réseau autoroutier et départemental en 2x2 voies de la CeA :

Pour toute circulation d'un transport exceptionnel, de catégorie 2 ou 3, sur le réseau routier en 2x2 voies et autoroutier de la CeA mentionné dans le tableau ci-dessous, il est impératif que le transporteur informe les centres routiers d'Alsace concernés par l'itinéraire, au minimum 15 jours avant toute circulation et disposer d'un retour favorable.

Si le dossier est traité par un mandataire, il portera cette obligation d'information au transporteur.

En l'absence d'information auprès des gestionnaires mentionnés ci-dessous et en cas de blocage ou gêne intempestive de la circulation, la CeA fera appel aux forces de l'ordre pour constatation et application d'une contravention.

Liste des sections en 2x2 voies sur le réseau routier autoroutier et départemental de la CeA :

Réseau routier	Centre routier d'Alsace	Contacts Bas-Rhin	Contacts Haut-Rhin
A35 entre Lauterbourg et l'A4 (EMS)	CAA Soufflenheim	cei.soufflenheim.sa@alsace.eu	
A352 entre Dorlisheim et l'EMS	CAA Ebersheim	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	
A35 entre l'EMS et A35/D83 Saint-Hippolyte	CAA Ebersheim	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	
D83 entre Saint-Hippolyte et D83/D1083 Kogenheim	CRA Sélestat	cei.selestat@alsace.eu	
D83 entre limite D83/D1083 vers Kogenheim et EMS	CRA Erstein	cei.erstein@alsace.eu	
D1063 contournement d'Haguenau	CRA Haguenau	cei.haguenau@alsace.eu	
D500 entre Dorlisheim et Obernai	CRA Molsheim	cei.molsheim@alsace.eu	
D83, D1b1 ou circulation à contre-sens au niveau de Saint-Hippolyte, sens nord - sud	CRA Lapoutroie, CAA Ebersheim, CAA Sainte-Croix-en-Plaine	cei.ebersheim.sa@alsace.eu	cei.lapoutroie@alsace.eu ; cei.sainte-croix.sa@alsace.eu
A35 entre Houssen et A35/D55 Baldersheim	CAA Sainte-Croix-en-Plaine		cei.sainte-croix.sa@alsace.eu
A35 entre A35/D55 Baldersheim et Saint-Louis	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
A36 entre D1066/A36 Lutterbach et l'Allemande	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
D83 entre A35 Saint-Hippolyte et D83/A35 Houssen	CAA Sainte-Croix-en-Plaine		cei.sainte-croix.sa@alsace.eu
D83 entre limite D83/A35 Houssen et A36 Burnhaupt	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu
D430 entre Guebwiller et Illsach	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu
D1066 entre Brunstatt-Didenheim et Lutterbach	CAA Rixheim		cei.rixheim.sa@alsace.eu
D1066 entre Lutterbach et Vieux-Thann	CAA Soultz		cei.soultz.sa@alsace.eu

g) Prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier de la CeA

Pour les convois ≤ 3.20 mètres de largeur et ≤ 30 mètres de longueur :

- Circulation autorisée de jour comme de nuit
- Hauteur maxi 4.70 mètres

Pour les convois > 3.20 mètres de largeur ou > 30 mètres de longueur :

- Circulation de nuit entre 22h00 et 5h00
- Accompagnement obligatoire par l'EDSR sur le réseau autoroutier
- Hauteur maxi 4.70 mètres

Circulation des TE en cas de basculement de la circulation :

- La circulation des TE de cat 1 est autorisée à franchir le basculement
- La circulation des TE de catégorie 2 et 3 est interdite
- Hauteur maxi 4.70 mètres

IV) Chantiers en cours sur le réseau routier départemental

RD25 Wasselonne

Collectif en construction.

Période : jusqu'au 31 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée pour les poids lourds, la circulation des TE interdite.

D52 vers Artolsheim, Diebolsheim, Mackenheim, Rhinau

Travaux d'enduits

Période : du 4 au 10 juin 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée de jour et nuit, hors week-end, la circulation des transports exceptionnels est interdite sur la D52 à hauteur des travaux

Modalités de circulation des transports exceptionnels

La circulation des transports exceptionnels jusqu'à 120 tonnes pourra se faire depuis Strasbourg, par la D392, D500, D426, D1422 vers Sélestat.

La circulation des TE jusqu'à 100 tonnes est autorisée sur la D424 entre la D52 et la D83.

L'emprunt des itinéraires TE alternatifs devra faire l'objet d'une vérification géométrique de passage et l'absence de travaux.

RD83 Benfeld

Travaux d'aménagement : liaison entre D83 et D829 avec création de 2 giratoires au niveau des raccordements et 1 ouvrage d'art sur la D83

Durée : jusqu'à mi 2027

Jusqu'au 30 octobre 2026, basculement de la circulation

La circulation des transports exceptionnel de catégorie 1 est autorisée dans le basculement.

La circulation des TE de catégorie 2 et 3 pourra se faire :

- o Sens sud-nord via la D829 ou la D83, rue Joseph Siat pour rejoindre la D829 et retour sur la D83.
- o Sens nord-sud par la D83, ouverture ITPC par la SAERT, circulation à contre-sens lors du basculement pour rejoindre la D829 et accompagnement des forces de l'ordre pour la gestion du trafic, l'ensemble au frais du transporteur. L'ITPC sur la D83 se situe au PR89+758.

Pour tout renseignement sur les possibilités et les modalités de circulation durant les travaux, prendre contact avec Mr stephane.koch@alsace.eu (tél **0603695908**) et herve.mull@alsace.eu

RD83/RD426 Erstein

Travaux d'aménagement « mode de déplacement doux ».

Durée : jusqu'à octobre 2026

Sur la D83, au niveau de l'ouvrage d'art RD83/RD426 :

Durant les travaux et dans les 2 sens de circulation, les transports exceptionnels de cat 1 et 2 pourront circuler sur la RD83 au niveau de l'ouvrage d'art D83/D426, en juin, sous réserve de respecter les prescriptions de gabarit ci-dessous :

Limitée à 4.70 mètres de hauteur dans le sens Sud – Nord

Limitée à 5.05 mètres de hauteur dans le sens Nord – Sud

Limitée à 3.50 mètres de largeur dans le sens Nord – Sud

Limitée à 3.50 mètres de largeur dans le sens Sud - Nord

Pour tout renseignement sur les possibilités et les modalités de circulation durant les travaux, prendre contact avec Mr stephane.koch@alsace.eu (tél **0603695908**) et herve.mull@alsace.eu

Pour rappel, durant les travaux sur la D83 Benfeld et Erstein, la circulation des TE d'un PTR jusqu'à 120 tonnes pourra se faire :

par la route longeant le Rhin entre Marckolsheim et Eschau (D52, D426, D468)

par la D1422, D426, D500, D392 via Sélestat, Obernai, Dorlisheim, Entzheim

Rappel : la circulation des TE sur la D424, entre Sélestat et Marckolsheim, est limitée à 100 tonnes.

RD105 Saint-Louis

Création et ripage des bretelles aux échangeurs 36 et 37,

mise à 2x2 voies de la RD105 entre le giratoire d'entrée de Saint Louis et le giratoire du Fret de l'Euroairport

Durée : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation des voies de circulation ou de bande dérasée de droite ou de gauche, fermetures de bretelle, accès de chantier, limitations de vitesse (voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu)

Jusqu'à fin 2026 : dévoiement de la D105 avec mise en service d'un ouvrage d'art provisoire au niveau de l'A35 Saint-Louis : le transporteur doit impérativement faire une reconnaissance de l'itinéraire et faire une vérification géométrique de passage. Les convois à fort gabarit devront modifier leur itinéraire.

RD1059 OA Viaduc St Blaise et Sobache « entre St Marie aux Mines et Lièpvre »

Etanchéité et renforcement de chaussée sur ouvrages

Période : jusqu'au 10 juillet 2026 et du 15 juillet au 14 août 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation d'une voie de circulation par SMV lourd, successivement dans les deux sens.

Fermeture RD 1059 entre St Marie aux Mines et Lièpvre.

- du 27 avril au 10 juillet 2026 – Neutralisation d'une voie au droit des ouvrages d'art (maintien de 2 voies de circulation). Les deux sens sont successivement concernés par ce mode d'exploitation,

- du 15 juillet au 14 août 2026 – Fermeture de la RD 1059 entre St Marie aux Mines et Lièpvre.

D1420 Dorlisheim

Renouvellement enrobés entre échangeur Dorlisheim et giratoire Atrium (exclu)

Période : du 26 mai au 6 juin 2026 de 19h30 à 6h00

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit, déviation interdite aux transports exceptionnels.

Circulation des transports exceptionnels autorisée de jour.

V) Chantiers en cours sur le réseau autoroutier

A35 secteur Saint-Louis

Travaux d'aménagement entre les échangeurs 36 et 37

Mise en 2x3 voies de l'A35 de l'échangeur 36 à l'échangeur 37,

Création d'une collectrice entre les échangeurs 36 et 37,

Création de bretelles aux échangeurs 36 et 37

Durée : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

A35 Sens 1 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande d'arrêt d'urgence (BAU) de 3.00m est conservée.

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier depuis l'échangeur n°35

A35 Sens 2 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande dérasée de droite (BDD) de 1.00m est conservée

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier jusqu'à l'échangeur n°35 (voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu)

A venir :

Durée : du vendredi 12 juin 2026 au lundi 15 mars 2027 à 20h00

Du lundi 20 octobre 2025 à partir de 06h00 au lundi 15 mars 2027 à 20h00 :

- Dévoiement de la circulation
- Réduction des voies de circulation
- Neutralisation de la BAU

La prochaine phase des travaux consiste à poser l'ouvrage d'art définitif qui enjambe l'A35 au niveau de l'échangeur n°37 « Saint-Louis ». Cette opération se déroulera en 3 phases :

- La pose du pont prévue du samedi 13 juin à 22h00 au dimanche 14 juin à 22h00,

- Le bétonnage du hourdis prévu du mardi 7 juillet à 21h30 au mercredi 8 juillet à 04h30,

- Le décoffrage des rives prévu du mardi 4 août à 21h30 au mercredi 5 août à 04h30

Ces travaux nécessiteront la fermeture de l'autoroute dans les deux sens de circulation au niveau de l'échangeur 37 et un itinéraire de déviation sera mis en place localement.

Le détail des mesures d'exploitation figurera dans le nouvel arrêté de circulation qui sera disponible fin de semaine 21 sur le site <https://inforoute.alsace.eu>

A35 OA La Moder vers Rohrwiler

Reprofilage de chaussée, dispositif de retenue et joints sur OA, sens Lauterbourg vers Strasbourg

Période : jusqu'au 10 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier OA La Moder

A35 Aire de Battenheim

Travaux d'aménagement de l'aire et reprise des enrobés

Période : du dimanche 31 mai au mardi 08 septembre 2026. Mesures d'exploitation :

Neutralisation de la voie lente les nuits du 02 au 05 juin 2026.

VI) Prévisions chantiers sur le réseau départemental

RD6 Ingwiller

Travaux d'enrobés.

Période : du 6 au 10 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit.

RD83 Vignerons entre Wettolsheim et Wintzenheim

Renforcement de chaussée sur RD 83 du PR 42+000 au PR 43+700

Période : NUITS du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet et du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2026 (20h00 à 06h00)

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit

La circulation des TE est autorisée de jour entre 9h00 et 20h00.

La plage 6h00 – 9h00 est interdite aux TE afin de laisser refroidir les enrobés.

RD248 entre Lauterbourg et Mothern.

Championnat régional de Motocross à Mothern

Période : du Samedi 13 Juin 2026 et jusqu'au Dimanche 14 Juin 2026 inclus (2 jours)

Mesures d'exploitation : route barrée, déviation pour les transports exceptionnels, par les D3, D263, D28, via les communes de LAUTERBOURG, SCHEIBENHARD, ALTENSTADT, HOHWILLER, KUHLENDORF, RITTERSHOFFEN, HATTEN, KESSELDORF.

RD263 Wissembourg : section giratoire RD 243 à Wissembourg.

Enduits superficiels.

Période : du 8 au 19 juin 2026

Mesures d'exploitation : route barrée de jour, travaux en 4 phases

D415 Kayzersberg

Couche de roulement entre les Communes de Kayzersberg et Hachimette.

Période : entre le 7 août et le 20 septembre 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée

D415 Neuf-Brisach

Réfection couche de roulement (BB) entre giratoire RD 290 et giratoire RD 468

Période : du 13 au 31 juillet 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée

D419 « 3 maisons » vers Ranspach-Le-Haut

Renouvellement de la couche de roulement

Période : pendant les congés scolaires

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuits

RD430 Kingersheim

Travaux d'aménagement d'une passerelle douce à Kingersheim entre la D38 et la D20.

Période : fin 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit pour la pose de la passerelle.

RD468 Diebolsheim

Travaux d'enduits superficiels.

Période : du 11 au 12 juin 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée, la circulation des transports exceptionnels pourra se faire par la D52.

RD468 Boofzheim – Friesenheim

Travaux d'enduits superficiels.

Période : du 10 au 12 juin 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée, la circulation des transports exceptionnels pourra se faire par la D52.

D502 Frontière allemande

Travaux sur le barrage du Rhin côté allemand

Période : la nuit du 15 et 16 juin 2026 et la nuit du 02 au 03 juillet 2026, de 21h00 à 05h00

Mesures d'exploitation :

Route barrée

D517/D6 Bouxwiller

Réfection giratoire club canin Bouxwiller

Période : du 8 au 12 juin 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée

D927 Haguenau

Sécurisation de la traversée cyclable sur la RD927

Période : automne 2026

Mesures d'exploitation : Alternat

D1004/D218 Otterswiller

Réfection des enrobés du giratoire + bretelle accès à la RD1004 vers Marmoutier

Période : période juin 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée durant 4 nuits

D1004/D260 Wasselonne

Réfection des enrobés du giratoire

Période : nuits du 15 au 17 juin, entre 19h00 et 7h00

Mesures d'exploitation :

Route barrée durant 2 nuits, circulation des TE autorisée de jour

D1004/D260 Wasselonne

Réfection des enrobés du giratoire

Période : 3 nuits, du 29 Juin au 3 Juillet 2026, entre 20h00 et 6h00

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit, circulation des TE par la D1004, D1404, D421

RD1059 Altenberg Contournement de Chatenois »

Renforcement de chaussée sur le giratoire RD1059 / RD 559

Période : NUIITS du mercredi 1 au vendredi 3 juillet 2026 (18h00 à 05h00)

Mesures d'exploitation :

Neutralisation de demi giratoire avec basculement 1+1

Fermeture d'une section de la RD559 et Route de Sélestat

TE de cat 2 et 3 interdit

RD1062 entre RD 28 et giratoire Sandholtz

Travaux d'enrobés.

Période : le 1 et 2 octobre 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée de nuit

RD1063 Contournement d'Haguenau

Travaux d'enrobés.

Période : période du 6 juillet au 4 août 2026

Mesures d'exploitation :

Route barrée avec basculement de la circulation, bretelles barrées.

RD1066 Enchenberg « vers Thann »

Réhabilitation de chaussée sur D1066 du PR 25+900 au PR 25+000, chaussée Mulhouse vers Thann

Période : du lundi 15 au samedi 20 juin 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement de la circulation

D1420 St Blaise La Roche

Travaux d'aménagement de sécurité (1ère phase des travaux du giratoire de Colroy-La-Roche).

Période : entre mi-août et fin septembre, 1 mois

Mesures d'exploitation :

Route barrée

VII) Prévisions chantiers sur le réseau autoroutier

A35 3 Chênes « entre Niedernai et Bourgheim »

Travaux de renforcement de la chaussée - enrobés

Période : du 8 au 17 juin 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement, fermeture de bretelles au niveau des échangeurs 11 et 12.

A35-A36 Safary « Bretelle de liaison A35 vers A36 Belfort »

Renforcement de chaussée sur la liaison autoroutière A35 Colmar vers A36 Belfort

Période : du 22 au 27 juin 2026

Mesures d'exploitation :

Fermeture de la liaison autoroutière A35 vers A36

La circulation des Transports Exceptionnels de catégories 2 et 3 est interdite dans le sens Allemagne vers Belfort, entre les échangeurs 21 Usine Peugeot et 20 Ile Napoléon.

A35 Neewiller « OA à hauteur de Neewiller Près Lauterbourg »

Remplacement des appareils d'appuis de l'OA, sens Lauterbourg vers Strasbourg

Période : du 31 août au 19 septembre 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier

A35 OA D541/A35 Stellantis

Remplacement des joints de chaussée et couche de roulement sur l'OA, sens Bâle vers Mulhouse

Période : du 17 au 22 août 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier

A36 l'ILL « vers Illzach »

Réhabilitation de chaussée sur A36 du PR 108+000 au PR 105+700, chaussée Allemagne vers A36 Belfort

Période : du 15 juillet au 14 août 2026

Mesures d'exploitation :

Basculement au niveau du chantier, fermeture de bretelles d'échangeurs et mise en place de déviations.